ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Situation de l'agence pour la formation professionnelle des adultes (AFPA)

Question écrite n° 13457

Texte de la question

Mme Claudia Rouaux appelle l'attention de M. le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion sur la situation critique de l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA). En effet, l'AFPA, premier organisme de formation professionnelle qualifiante au statut particulier d'établissement public à caractère industriel et commercial, est traversé par une crise financière d'importance suscitant l'inquiétude légitime des salariés et de leurs représentants. Avec 91 000 stagiaires formés par an, 116 centres dans 13 régions et plus de 7 000 salariés, le rôle de l'AFPA n'est plus à démontrer. Pourtant, l'organisme connaît une baisse de ses effectifs et une perte d'1,2 milliard d'euros en 6 ans et demi qui devrait faire réagir le ministère du travail. Les besoins de l'organisme sont immenses, puisqu'il faudrait par exemple 840 millions d'euros pour la rénovation du parc immobilier de l'AFPA. Le syndicat majoritaire a réclamé un changement de stratégie pour l'organisme devenu EPIC il y a 7 ans désormais. Aussi, elle interroge le Gouvernement sur les mesures à prendre en urgence pour sauver l'AFPA de la faillite d'une part et sur le modèle stratégique de l'agence à réinterroger à long terme afin de poursuivre sereinement l'accompagnement qu'elle mène depuis plus de 50 ans maintenant.

Données clés

Auteur : Mme Claudia Rouaux
Circonscription : Ille-et-Vilaine (3e circonscription) - Socialistes et apparentés
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 13457
Rubrique : Formation professionnelle et apprentissage
Ministère interrogé : Travail, plein emploi et insertion
Ministère attributaire : Travail, santé et solidarités

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 5 décembre 2023, page 10866
Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)